



N° 25-03-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire**

Présents :

M. Patrick CANCOUËT - M. Marc CLOUET - Mme Ghislaine CHAUVEAU - Mme Jennifer NUNES - M. Ferdinando CITO - M. Denis GIRARD - Mme Amalia CAPITAINÉ - M. Ludovic LEFFET - M. Sylvain HARLE - Mme Annie MUGNIER - M. Denis JOLY - M. Lucien KLIPFEL - Mme Monique CATHELIN-PENAUD - M. Philippe GEFFROTIN - M. Philippe HERCYK - Mme Carmela DEGLIAME - M. Paul MOUSSARD - M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - Mme Régine BULTEL - M. Lucien CORINTHE - M. Guy BOISSEAU - M. Jean SZEWCZYK

Absents : Mme Déborah RUYAULT - Mme Laura COUDRIER - Mme Fatma YORAT - Mme Cindy BARQUILLA - M. Alexandre MORENO - M. Michaël CAVALIERI -

Pouvoirs :

Mme Laura COUDRIER pouvoir à M. François JEFFROY -

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	23
Nombre de Conseillers Votants	24
Date de convocation	27/02/2025
Date d'affichage	27/02/2025

Objet : Modification d'un poste à temps complet

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la Fonction Publique,

VU la délibération n° 24-12-66 en date du 2 décembre 2024 créant un emploi de responsable des Affaires Scolaires, au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet,

VU le budget,

VU le tableau des effectifs,

VU l'avis de la commission des finances du 4 mars 2025

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le grade du poste susvisé afin de permettre la nomination d'un agent par voie de mutation,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services mais également d'en assurer la modification afin de tenir compte des besoins de la collectivité,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée,

De modifier le grade de l'emploi de responsable des Affaires Scolaires. Cet emploi sera ouvert aux agents relevant du grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe en lieu et place du grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, DÉCIDE

Article 1 : D'ADOPTER la proposition ci-dessus formulée par Monsieur le Maire.

Article 2 : PRECISE que les dispositions relatives à la délibération n° 24-12-66 en date du 2 décembre 2024, non mentionnées dans la présente délibération, restent inchangées.

Article 3 : DE MODIFIER le tableau des effectifs, joint à la présente délibération, en ce sens.

Article 4 : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

Publiée - Notifiée le 11/03/2025

Certifiée exécutoire par le Maire,

le 11/03/2025

Patrick CANCOUËT



Le Secrétaire de séance
M. Denis JOLY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA MAIRIE DE GROSLAY AU 06/03/2025	Poste(s) autorisé(s)	Poste(s) pourvu(s) fonctionnaire (s)	Poste(s) pourvu(s) contractuel (s)	Poste(s) Vacant(s)
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
Directeur Général des Services	1	1	0	0
Attaché Principal	1	1	0	0
Attaché	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Rédacteur	4	3	0	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	4	3	1	0
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	6	4	1	1
Adjoint administratif	7	7	0	0
FILIÈRE CULTURELLE				
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Adjoint du patrimoine	1	1	0	0
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE				
Puéricultrice	1	1	0	0
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	8	2	4	2
FILIÈRE TECHNIQUE				
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	0	1	0
Agent de maîtrise	4	4	0	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	0	0	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	8	8	0	0
Adjoint technique	46	33	8	5
Adjoint technique TNC	2	0	0	2
FILIÈRE ANIMATION				
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	0	0	1
Adjoint d'animation	20	15	4	1
Adjoint d'animation TNC (25h/semaine)	3	0	2	1
Totaux	124	88	21	15